

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2017

**Présents :** MM G. BEAUZETIER, A. BARRIERE, N. ANDRIEUX, J. WASYLEZUCK, A. GILARDIE, P. AGARD, J. ARNAUDON, R. BRUINAUD, A. DUQUEYROIX, J. GIRARDIE, P. LATOUR, T. MARSHALL, A. S PLATEAU, M.T. RICHARD.

**Absents excusés :** J.C BOYER

L'an deux mille dix-sept, le 24 Mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BUSSEROLLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy BEAUZETIER, Maire. Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. Madame Jacqueline WASYLEZUCK est désignée secrétaire de séance.

## **ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du Compte de Gestion 2016
2. Approbation du Compte Administratif 2016
3. Fixation des tarifs des concessions au columbarium (cases) et taxe de dispersion des cendres au jardin du souvenir
4. Communauté de Communes du Périgord Nontronnais – Validation du rapport de la CLECT
5. Tour de garde aux élections Présidentielles et Législatives 2017
6. Mise en place de l'annuaire électoral – Demande de la Sous-Préfecture de Nontron
7. Menu pour le repas des aînés
8. Demande d'un habitant pour l'achat d'un chemin au Fraissee
9. Questions diverses

## APPEL À VIGILANCE

**DES CAMBRIOLAGES SE SONT DEROLÉS SUR NOTRE COMMUNE  
SI VOUS APERCEVEZ DES VÉHICULES SUSPECTS, MERCI DE RELEVER LES NUMÉROS  
D'IMMATRICULATION ET DE LES SIGNALER À LA MAIRIE**

### **1. Approbation du Compte de Gestion 2016**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2016. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

### **2. Approbation du Compte Administratif 2016**

Hors de la présence de Monsieur le Maire et sous la présidence de M<sup>me</sup> RICHARD, le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif communal 2016 établi ci-dessous, approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2016.

<b>Fonctionnement</b>		<b>Investissement</b>		<b>RAR en Investissement</b>	
Dépenses	391 187,66 €	Dépenses	145 638,49 €	Dépenses	144 797,71 €
Recettes	503 124,86 €	Recettes	164 706,05€	Recettes	50 330,82€

**Résultat de l'exercice** 131 004,76 €

**Résultat de clôture d'exercice** 135 871,79 € (*en tenant compte des résultats antérieur*)

### **3. Fixation des tarifs des concessions au columbarium (cases) et taxe de dispersion des cendres au jardin du souvenir**

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 contre) décide :

- De fixer le tarif des concessions au columbarium pour une durée de 30 ans renouvelable pour un montant de 600€ ; et la taxe de dispersion des cendres au jardin du souvenir pour un montant de 50€.
- D'approuver la rédaction du règlement intérieur du columbarium et du jardin du souvenir, qui sera affiché au cimetière et en Mairie.

### **4. Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (CCPN) – Validation du rapport de la Commission Locales d'Evaluation des Charges Transféré (CLECT)**

Le Conseil Municipal approuve à la majorité (1 contre, 1 abstention) le rapport de la CLECT, réunie le 07/03/2017 au siège de la CCPN, concernant le maintien des transferts de charges au 31/12/2016 et le calcul des attributions des Communes membres de l'ex CCHP, et concernant la procédure d'évaluation des charges transférées, concernant l'ex CCPVN.

## **5. Tour de garde aux élections Présidentielles et Législatives 2017**

Les tableaux ont été mis en place uniquement pour le premier et second tour des Présidentielles.

## **6. Mise en place de l'annuaire électoral – Demande de la Sous-Préfecture de Nontron**

Suite à la demande de la sous-préfecture de Nontron, l'annuaire électoral est établi comme suit :

Présidente : Nathalie ANDRIEUX / Maire : Guy BEAUZETIER / Secrétaire : Janine GIRARDIE

## **7. Menu pour le repas des aînés**

Le menu a été établi et sera mis sur table pour le repas.

## **8. Demande d'un habitant pour l'achat d'un chemin au Fraisie**

Au vu des éléments fournis par le propriétaire de parcelles au « Fraisie », la procédure de cession dudit chemin va être lancée, à savoir consultation du géomètre et du commissaire enquêteur.

## **9. Questions diverses**

❖ Suite à la demande de Monsieur et Madame BOURBON – Le Buisson – le conseil municipal a donné son accord pour l'installation de buses, afin de récupérer les eaux pluviales et d'éviter la dégradation du mur, les frais étant à leur charge.

❖ Changement du photocopieur avec un coût mensuel en diminution.

❖ DETR 2017 – Rénovation énergétique de la salle des fêtes et du groupe scolaire : pour l'instant les subventions ne sont pas allouées.

❖ La seconde partie du cimetière (nouveau) va être mise en place avec les allées.

❖ Remplacement des panneaux signalétiques.

❖ Nadine CHAUVET, responsable du pôle « action sociale proximité » au CIAS du Périgord Nontronnais nous a fait savoir qu'une aide complémentaire santé pouvait être accordée en fonction des revenus. Pour plus de renseignements, les coordonnées seront affichées en Mairie.

❖ Le magasin « La reine des glaces » à Piégut Pluviers a été vendue. Madame Saskia DIJKSTRA se propose donc de faire des tournées en camionnette pour vendre ses glaces sur la Commune. Elle sera autorisée pour venir au plan d'eau et faire sa tournée dans les villages.

❖ Les travaux de l'entourage du jardin de M. MOUSNIER (place) vont être effectués fin avril – début Mai.

❖ En date du 15 Décembre 2016, le conseil municipal s'est réuni en session extraordinaire concernant l'achat du bâtiment de Madame FORGERON afin de permettre à la commune d'avoir un local pour les cantonniers près du bourg et de remplacer l'actuel hangar qui, à ce jour, n'appartient pas à la commune. Cette acquisition est aujourd'hui à la signature chez le notaire.

La séance est levée à minuit.

**Prochaine réunion le 14 Avril 2017 à 21h00**

